

# LES INFOS PRATIQUES (2023/2024)

## GUIDE DES ACTIVITÉS CULTURELLES • GONFREVILLE L'ORCHER

<b>Planning d'inscriptions</b>	<b>Fête de la Ville</b> 2 et 3 septembre 2023 Esplanade de la Pointe de Caux	<b>lundi 11 sept.<sup>(2)</sup></b> à l'ECPC	<b>mardi 12 sept.<sup>(2)</sup></b> à l'ECPC	<b>mercredi 13 sept.<sup>(2)</sup></b> à l'ECPC
<b>Billetterie de l'ECPC</b>	Renouvellement des cartes Colombe et Jeune Colombe	de 9h à 18h		de 9h à 12h
		Prise d'abonnement pour la saison culturelle 2023/2024 et retrait des places pour la soirée de lancement de saison <i>(We will drum you par les Fills Monkey, le 29 sept. à 20h30)</i>		
<b>Médiathèque</b>	L'adhésion à la Médiathèque se déroule sur les horaires d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille pour les enfants. Une carte d'adhérent vous sera remise à l'issue de votre inscription vous permettant d'emprunter à hauteur de 6 livres, 6 revues, 6 partitions, 3 dvd, 2 jeux, 6 livres à écouter.			
<b>École Municipale de Musiques (EMM)</b>	Réinscription des élèves ayant terminé leur année 2022/2023	de 9h à 18h	de 9h à 18h	de 9h à 12h
<b>École Municipale de Danses<sup>(1)</sup> (EMD)</b>		Réinscription des élèves inscrits en 22/23. À 17h : inscription des personnes sur liste d'attente 22/23 selon les places disponibles À 18h : tirage au sort si nécessaire pour ces personnes	Nouvelle inscription pour les Gonfrevillais (personnes n'étant pas inscrite en 22/23 ou élèves souhaitant s'initier à une nouvelle discipline)	Inscription pour tous
<b>École Municipale de Couture (EMC)</b>				
<b>AGLEC</b>		de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h	de 9h à 12h
		Inscription des nouveaux adhérents Gonfrevillais	Réinscription des adhérents Gonfrevillais	Inscription pour tous

**(1) EMD : les réinscriptions seront possibles à partir du 23 août 2023.**

**Nouveauté : avant de vous inscrire, une semaine de cours d'essais est proposée du 4 au 9 septembre.**

**(2) Les 11, 12 et 13 septembre, toutes les demandes d'inscriptions seront prises en compte. En cas de sur-inscriptions, un tirage au sort sera effectué.**

**Reprise des activités EMD, EMC, EMM, AGLEC le lundi 18 septembre.**

**Fermeture de la Médiathèque à partir du 2 septembre et reprise en octobre, après les travaux.**

## Tarifs

### L'École Municipale de Musiques

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	31,60€	1356,80€
2 pers. (même famille)	49,50€	
3 pers. (même famille)	63,70€	
4 pers. (même famille)	79,40€	
5 pers. (même famille)	92,40€	
une discipline suppl.	17,10€	186,90€

### L'École Municipale de Couture

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 adulte	24,40€	1 pers. 875,30€
1 ado / enfant	18,50€	2 pers. 1311,60€
2 ados / enfants	30,30€	3 pers. 1747,70€
3 ados / enfants	44,60€	

### L'École Municipale de Danses

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	31,60€	381,70€
2 pers. (même famille)	49,50€	571,70€
3 pers. (même famille)	63,70€	773,30€
4 pers. (même famille)	79,40€	951,70€
5 pers. (même famille)	92,40€	1140,50€
une discipline suppl.	17,10€	186,90€

La Médiathèque et la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires sont en accès libre.

## Obtenir les cartes Colombe et Jeune Colombe

**Vous êtes Gonfrevillais ? Pour bénéficier des tarifs gonfrevillais lors de votre inscription ou abonnement, vous devez présenter la Carte Colombe ou Jeune Colombe actualisée.**

### Que faut-il ?

- un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer ou taxe d'habitation uniquement)
- une pièce d'identité
- le livret de famille (pour la carte Jeune Colombe)

### Quand ?

Vous pourrez effectuer cette démarche jusqu'au 25 juin à l'ECPC, les 2 et 3 septembre lors de la Fête de la Ville et les 11, 12 et 13 septembre à l'ECPC lors des journées d'inscriptions aux activités culturelles.